



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 05 MAI 2023

Présents: Denis LEBEL, Marie-Claire et Yves EPINETTE, Pierre DOURDAN, Gérard COSTIL, Gérard BILLETTE, François BOUCHARD, Daniel PIERRE, Cédric VIGOUROUX.

POINT SUR LES AUTRISATIONS

Préfecture : dossier toujours en cours d'instruction

Arrêtés municipaux : validé, parking salle Tessel pour la bourse, débit de boisson autorisé pour la catégorie 2, parking Guynemer fermé toute la journée du dimanche, rue Brummel fermé pour les départs et les expositions motos le matin et le midi.

ORGANISATION DE LA BOURSE

La demande matérielle est faite au service technique de la mairie comme chaque année le matériel sera mis à disposition sur les différents sites. Pour la restauration pas de souci comme les autres années la friteuse et le bar seront mis en place, Cédric s'occupe de la mise en place des boursiers, pas de chapiteau sauf si mauvais temps.

ACHAT CADEAU

La commande sera faite en semaine 20, pince multiple retenue, ainsi que les coupes et les bracelets.

COMMUNICATION PRESSE ET MEDIA

Gérard, le chargé de la communication, va prendre rendez-vous avec les différents quotidiens de la région, LVM c'est ok.

FLECHAGE DU PARCOURS

Celui-ci a été réalisé avec Pierre et Lucien.

RESERVATION CAMPING

Le camping de Luc ne nous réserve plus de place depuis son indépendance, d'autre part il y a eu des plaintes l'année dernière auprès des propriétaires du camping concernant le bruit le matin, nous allons prendre contact au camping de la ferme de Lion sur mer.

PLAQUES RALLYE

En cours de réalisation, elles nous sont offertes par Moto Team garage motos à Luc sur mer.



POINT SUR LES GCR

La liste est complète, Pierre organisera 3 repérages, il est demandé que chaque GCR fasse au moins un repérage.

POINT SUR LES VEHICULES D'ASSISTANCE

Moto Team nous met à disposition son camion atelier ainsi qu'une remorque, camion de Denis avec une remorque et une voiture avec remorque.

PROLONGATION GARANTIE MAINTENANCE

Pour le photocopieur la solution retenue est : contrat hors pièces avec facturation de copies couvrant la fourniture des toners et la visite de maintenance (2 par an)

ABONNEMENT TELEPHONE PORTABLE

Demande faite auprès de Bouygues Télécom pour une remise, impossible nous avons le tarif le plus bas, d'autres solutions sont à l'étude afin d'en diminuer le coût, d'autre part une réunion sera organisée pour l'achat d'un appareil à carte bleue, le fournisseur retenu est SUMUP.

SUBVENTION DE LA MAIRIE

La subvention pour 2023 est de 600 € au lieu de 850 € comme les années passées, toutes les associations ont subi une diminution.

PROCHAINE REUNION VENDREDI 02 juin 2023 A 15H

Le Président Denis LEBEL